



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

**Séance du 16/12/2025  
Objet : Tarifs marché de Noël**

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre à 18 heures 30,  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, BERNARD Myriam, AILLAUD Karine, ROBERT Carole, MOUREN Sylvie, Armelle HUBERT et Messieurs GONCALVES Gilles, DURAND Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mme AILLAUD Marion, M. MUÑOZ Estéban,

Absents : M. AKLA Mohammed, M. CHAMBRE Emmanuel, Mme MIOTTO Lucie, Mme BIANCO Maryline.

Procurations : néant

Mme Yasmina KERBOUA a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

*Conseil Municipal du 16/12/2025*

*Délibération n° 2025/05/63*

**Objet : Tarifs marché de Noël**

Mme le Maire propose de fixer les tarifs du marché de Noël 2025 comme suit :

- Samedi : 1 emplacement de 3ml : 20 €
- Dimanche : 1 emplacement de 3ml : 35 €
- Les 2 jours : 1 emplacement de 3ml : 50 €

Le paiement de la redevance devra être effectué auprès du Trésor Public.

OUÏ cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Malijai,  
Le 16 décembre 2025  
Fait et délibéré, les jour, mois et an  
que dessus.  
Pour copie certifiée conforme  
Le Maire  
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-04-210401089-20251216-2025\_05\_63-